



Document de séance

B8-0236/2019

2.4.2019

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement intérieur

sur l'identité numérique universelle: un droit fondamental pour tous les citoyens européens

Fabio Massimo Castaldo, Laura Ferrara, Laura Agea, Isabella Adinolfi, Tiziana Beghin, Ignazio Corrao, Rosa D'Amato, Eleonora Evi, Piernicola Pedicini, Dario Tamburrano, Marco Zullo

**Proposition de résolution du Parlement européen sur l'identité numérique universelle:
un droit fondamental pour tous les citoyens européens**

Le Parlement européen,

- vu l'article 133 de son règlement intérieur,
- A. considérant qu'un ensemble de droits reconnus par le droit de l'Union ont vocation à être respectés sur l'internet, en particulier l'article 16 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE) et l'article 8 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;
- B. considérant que ces droits, en particulier le droit à la protection des données et de la vie privée, le droit à l'oubli et le droit à accéder à l'internet, sont tous intrinsèquement liés à la notion d'identité numérique;
- C. considérant qu'une fois reconnu, le droit à l'identité numérique devient un droit inaliénable pour tout individu, que l'Union s'engage à garantir, indépendamment des liens de la partie intéressée avec le système juridique de son pays d'origine;
 - 1. invite la Commission à proposer un acte législatif reconnaissant le droit à l'identité numérique et à préciser son contenu, ses limites et ses garanties, ainsi que la manière dont il interagit avec d'autres droits fondamentaux; souligne que le droit à l'identité numérique doit être reconnu comme un droit fondamental pour tous, et, à ce titre, doit être protégé par le droit de l'Union et accordé à toute personne ayant acquis la citoyenneté de l'Union;
 - 2. demande instamment que ce droit, reconnu comme fondamental par l'Union européenne, soit préservé et garanti dans le cadre des négociations en cours sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et dans l'accord final qui en résulterait.